



Agence spatiale
canadienne

Canadian Space
Agency



Agence spatiale canadienne

2015-2016

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé

le 30 juin 2015

Canada

Compte rendu de la gestion pour le trimestre terminé le 30 juin 2015

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses 2015-2016¹](#).

1.2 Mandat et activités de programmes

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a pour mission *de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique.*

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur le [mandat](#) et les activités de programme de l'ASC dans le [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016¹](#).

¹ Les données financières présentées à titre de dépenses prévues dans le *Budget principal des dépenses (BPD)* et le *Rapport sur les plans et priorités (RPP)* peuvent différer des autorisations disponibles présentées dans ce *Rapport financier trimestriel (RFT)*. Les données du RPP comprennent une estimation des rajustements au BPD pour l'année complète, tandis que le RFT présente uniquement les autorisations accordées à ce jour via le processus du budget des dépenses (c.-à-d. BPD et Budgets supplémentaires des dépenses).

1.3 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport financier trimestriel (RFT) a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations, joint à ce rapport, inclut les autorisations de dépenser de l'ASC accordées par le Parlement et utilisées par l'ASC, de manière cohérente avec le [Budget principal des dépenses](#) et les budgets supplémentaires des dépenses votés au 30 juin pour les exercices 2014-2015 et 2015-2016. Ce RFT a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

L'autorisation préalable du Parlement est requise avant que le gouvernement puisse dépenser des fonds. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

L'ASC utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses soit, une comptabilité d'exercice partielle.

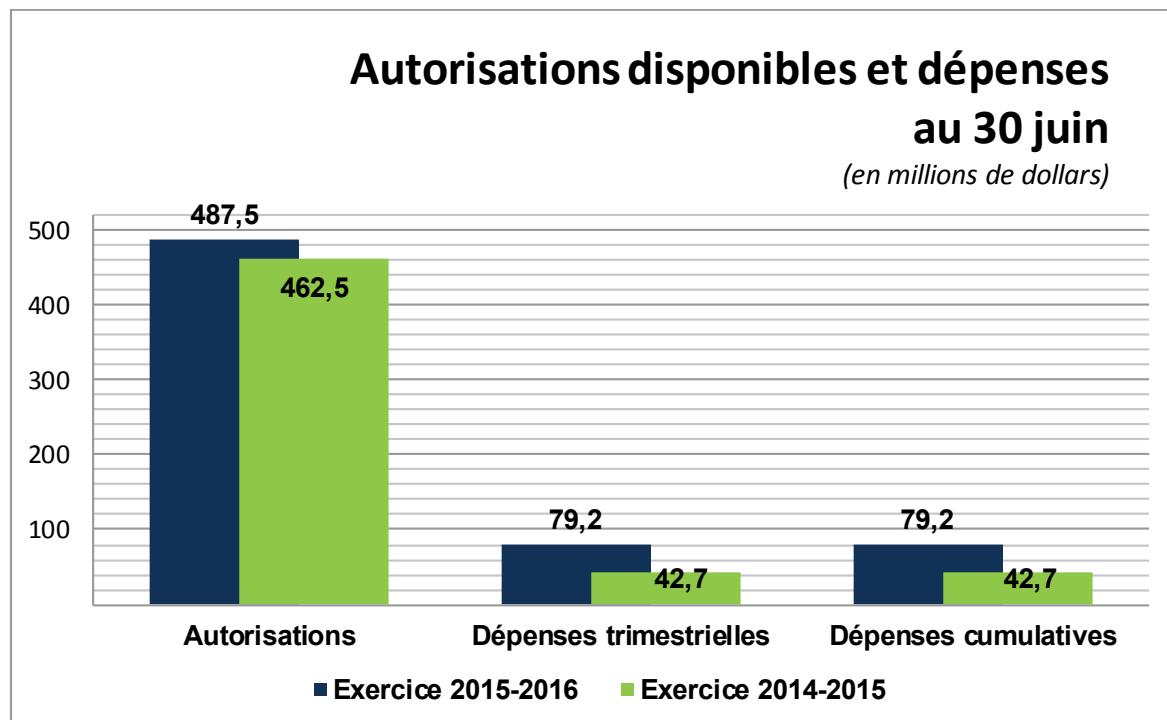
La comptabilité axée sur les dépenses inclut donc les déboursés ainsi que certains courus pour les salaires et les indemnités salariales.

Ce RFT n'a pas fait l'objet d'un audit externe. Par contre, il a été examiné par les membres du Comité d'audit de l'ASC, qui sont satisfaits de la présentation et du contenu du rapport.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels

La présente section souligne les éléments significatifs qui ont contribué aux changements au niveau des autorisations disponibles pour l'exercice ainsi qu'au niveau des dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2015.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu des variations des autorisations disponibles et des dépenses. Des détails supplémentaires sur ces variations se retrouvent aux sections 2.1 et 2.2 ainsi que dans les tableaux en annexe.



2.1 Changements importants dans les autorisations (crédits totaux disponibles) entre les exercices 2015-2016 et 2014-2015

Les crédits totaux disponibles au 30 juin 2015 sont de 487,5 millions de dollars et représentent une augmentation de 25,0 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Autorisations (en milliers de dollars)	2015-2016	2014-2015	Variance	%
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	169 994	155 266	14 728	9 %
Crédit 5 - Dépenses en capital	262 275	257 956	4 319	2 %
Crédit 10 - Subventions et contributions	45 356	39 307	6 049	15 %
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 803	9 919	(116)	- 1 %
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	44	25	19	78 %
Autorisations budgétaires totales	487 472	462 473	24 999	5 %

L'augmentation de 14,7 millions de dollars du crédit 1 – Dépenses de fonctionnement s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 8,0 millions de dollars de financement obtenu pour l'acquisition de services de données bonifiées du système d'identification automatique (SIA) afin d'appuyer les activités du Gouvernement du Canada visant la sûreté et la sécurité.
- Une augmentation de 6,3 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire provenant du crédit capital afin de présenter les budgets requis dans le crédit approprié conformément au Plan d'investissement de l'ASC.
- Une augmentation de 0,7 million de dollars de financement par l'entremise des Budgets supplémentaires A de 2015-2016 pour des réparations et mises à niveau du Laboratoire David Florida dans le cadre du Plan d'action économique – Infrastructures fédérales.

L'augmentation de 4,3 millions de dollars du crédit 5 – Dépenses en capital s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 3,3 millions de dollars de financement par l'entremise des Budgets supplémentaires A de 2015-2016 pour des réparations et mises à niveau du Laboratoire David Florida dans le cadre du Plan d'action économique – Infrastructures fédérales.
- Une augmentation de 3,1 millions de financement obtenu pour le projet de Microsatellite de surveillance maritime et de messagerie (M3MSat) en raison de l'augmentation des coûts liée au changement de fournisseur de services de lancement.
- Une augmentation de 3,0 millions de dollars liée à la mission de la Constellation RADARSAT (MCR). La variation entre les deux années s'explique par les besoins différents en flux de trésorerie.

- Une diminution de 6,8 millions de dollars résultant d'un transfert budgétaire provenant du crédit capital aux autres crédits parlementaires afin de présenter les budgets requis dans le crédit approprié conformément au Plan d'investissement de l'ASC.
- L'écart résiduel est composé de multiples variations inhérentes à la gestion des ressources du Programme spatial canadien (PSC). Elles résultent du fait que les besoins budgétaires par crédits ne sont pas linéaires d'une année à l'autre exigeant des transferts entre crédits ou des reports de fonds dans une autre année financière.

L'augmentation de 6,0 millions de dollars du crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de 7,2 millions de dollars liée aux besoins de trésorerie du Programme global des subventions et contributions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.
- Une diminution de 1,2 million de dollars liée aux besoins de trésorerie anticipés des contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE).

2.2 Changements importants dans les dépenses trimestrielles et cumulatives (crédits utilisés) entre les exercices 2015-2016 et 2014-2015

Les dépenses trimestrielles et cumulatives pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 sont de 79,2 millions de dollars et représentent une augmentation de 36,5 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Dépenses par crédit

Dépenses et variations des dépenses par crédit pour le trimestre terminé le 30 juin :

Dépenses par Crédit (en milliers de dollars)	2015-2016		2014-2015		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	24 923	24 923	24 501	24 501	422	422
Crédit 5 - Dépenses en capital	41 687	41 687	3 840	3 840	37 847	37 847
Crédit 10 - Subventions et contributions	10 111	10 111	11 838	11 838	(1 727)	(1 727)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 451	2 451	2 480	2 480	(29)	(29)
Dépenses Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	-	-	4	4	(4)	(4)
Dépenses budgétaires totales par Crédit	79 172	79 172	42 663	42 663	36 509	36 509

L'augmentation de 37,8 millions de dollars d'utilisation du crédit 5 – Dépenses en capital trimestrielles et cumulatives s'explique principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements et dans le cycle de développement des projets, qui sont une caractéristique inhérente à la mise en œuvre du Programme spatial canadien, notamment par l'augmentation des dépenses reliées au projet de la MCR.

La diminution de 1,7 millions de dollars des dépenses pour le crédit 10 – Subventions et contributions s'explique principalement par :

- Les variations dans le calendrier de paiements dans le cadre du Programme global des subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.

Dépenses par article courant

Dépenses et variations des dépenses par article courant pour le trimestre terminé le 30 juin :

Dépenses par Article courant <i>(en milliers de dollars)</i>	2015-2016		2014-2015		Variance	
	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives	trimestrielles	cumulatives
Personnel	18 443	18 443	19 719	19 719	(1 276)	(1 276)
Transports et communications	630	630	572	572	58	58
Information	1 798	1 798	215	215	1 583	1 583
Services professionnels et spéciaux	6 614	6 614	5 577	5 577	1 037	1 037
Location	234	234	259	259	(25)	(25)
Service de réparation et d'entretien	312	312	180	180	132	132
Services publics, fournitures et approvisionnements	285	285	373	373	(88)	(88)
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	40 682	40 682	1 397	1 397	39 285	39 285
Paiements de transfert	10 111	10 111	11 838	11 838	(1 727)	(1 727)
Autres subventions et paiements	63	63	2 533	2 533	(2 470)	(2 470)
Dépenses budgétaires totales par Article courant	79 172	79 172	42 663	42 663	36 509	36 509

- La diminution de 1,3 millions de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Personnel est principalement attribuable à une variation périodique dans la consignation des transactions salariales par rapport à l'année précédente.
- L'augmentation de 1,6 million de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Information est attribuable à l'augmentation du financement obtenu pour l'acquisition de services de données bonifiées du système d'identification automatique (SIA) afin d'appuyer les activités du Gouvernement du Canada visant la sûreté et la sécurité.
- L'augmentation de 1,0 million de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Services professionnels et spéciaux est attribuable à la variation dans le calendrier des paiements des services reliés à la mise en œuvre du Programme spatial canadien.
- L'augmentation de 39,3 millions de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Acquisition de matériel et d'outillage s'explique principalement par les variations dans le calendrier de paiements et dans le cycle de développement des projets, qui sont une caractéristique inhérente à la mise en œuvre du Programme spatial canadien, notamment par l'augmentation des dépenses reliées au projet de la MCR.
- L'explication pour la diminution de 1,7 millions de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant Paiements de transferts s'explique par des variations dans le calendrier de paiements dans le cadre du Programme global des subventions à l'appui de la recherche, de la sensibilisation et de l'éducation en sciences et technologies spatiales.
- La diminution de 2,4 millions de dollars des dépenses trimestrielles pour l'article courant autres subventions et paiements se rapporte au paiement de transition unique dans le cadre de la mise en œuvre du régime de paye en arrérages par le Gouvernement du Canada.

3. Risques et incertitudes

Caractéristiques propres à la mise en œuvre du Programme spatial canadien : la coopération internationale est indispensable à la réalisation des programmes de l'ASC parce que les partenariats avec les autres pays de compétence spatiale permettent le partage des expertises techniques, des connaissances et des infrastructures. L'ASC mise aussi sur les partenariats avec les entreprises et les universités canadiennes pour convertir les progrès scientifiques et technologiques en produits et services innovateurs. Le marché domestique est relativement restreint et la viabilité du secteur spatial canadien dépend de son positionnement sur les marchés internationaux. De plus, les projets spatiaux font appel à des technologies innovantes qui seront parfois mises à l'épreuve pour la première fois dans les conditions rigoureuses de l'espace.

Ces particularités propres au domaine spatial génèrent un risque de retard dans la réalisation des projets et donc, des risques de reports dans l'utilisation des fonds.

Les dépenses cumulatives au 1^{er} trimestre de 2015-2016 représentent 16% de nos autorisations alors que 25% de notre année financière s'est écoulé. Cette situation est semblable à celle des exercices financiers précédents et ne représente aucun enjeu.

Les organismes gouvernementaux utilisent de plus en plus les biens spatiaux pour réaliser leur mandat. Lorsque l'on peut choisir à même de nombreuses possibilités de missions et de partenariats, il risque d'y avoir des écarts entre les besoins des utilisateurs et les services fournis. Dans ce contexte, l'ASC a mis en œuvre un nouveau modèle de gouvernance interministérielle qui facilitera l'identification et l'atténuation d'éventuels écarts entre l'offre et la demande tout en veillant à ce que les ressources financières adéquates soient affectées aux activités spatiales.

De l'Accord de coopération Canada / ASE émane également des risques tels que les variations des montants payables causés par des changements des statistiques sur le produit national brut (PNB), la variation de la devise canadienne par rapport à l'euro (taux de change), l'inflation et l'application de la politique industrielle de l'ASE. Ces risques ont une incidence à la fois sur les coûts et le profil des flux de trésorerie.

Pour atténuer ces risques, l'ASC revoit régulièrement son portfolio de projets, ses plans d'activités, ses échéanciers et ses stratégies de gestion financière pour s'adapter aux changements apportés aux programmes spatiaux de ses principaux partenaires (National Aeronautics and Space Administration (NASA), ASE et autres agences spatiales). De plus, l'ASC a poursuivi la mise en œuvre de son nouveau Cadre de gouvernance et de surveillance des investissements, ce qui aura pour effet d'améliorer le processus de gestion et de contrôle déjà en place.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 9 mars 2015, M. Sylvain Laporte est devenu Président de l'ASC. Avant d'être nommé à la tête de l'ASC, M. Laporte était Président de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC). Les affectations intérimaires mises en place suite au départ de l'ancien Président ont été annulées. Luc Brûlé revient à titre de Vice-Président et Gilles Leclerc est de retour à son poste d'attaché en tant que Directeur général, Exploration spatiale.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par,

La version originale a été signée par
Sylvain Laporte, le 19 août 2015

Sylvain Laporte
Président
Longueuil, Québec

La version originale a été signée par
Marie-Claude Guérard, le 19 août 2015

Marie-Claude Guérard, CPA CGA Date
Dirigeante principale des finances
Longueuil, Québec

AGENCE SPATIALE CANADIENNE
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2015
État des autorisations (non audité)
(en milliers de dollars)

Annexe 1

	Exercice 2015-2016			Exercice 2014-2015		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédit 1: Dépenses de fonctionnement	169 994	24 923	24 923	155 266	24 501	24 501
Crédit 5: Dépenses en capital	262 275	41 687	41 687	257 956	3 840	3 840
Crédit 10: Subventions et contributions	45 356	10 111	10 111	39 307	11 838	11 838
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 803	2 451	2 451	9 919	2 480	2 480
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	44	0	0	25	4	4
Autorisations budgétaires totales	487 472	79 172	79 172	462 473	42 663	42 663

(1) N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Annexe 2

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2015

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2015-2016			Exercice 2014-2015		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2015	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2014	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	\$ 68 156	\$ 18 443	\$ 18 443	\$ 70 032	\$ 19 719	\$ 19 719
Transports et communications	3 568	630	630	4 346	572	572
Information	603	1 798	1 798	2 227	215	215
Services professionnels et spéciaux	144 183	6 614	6 614	104 871	5 577	5 577
Location	1 531	234	234	3 631	259	259
Service de réparation et d'entretien	8 830	312	312	3 012	180	180
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 179	285	285	3 271	373	373
Acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	564	0	0	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	209 007	40 682	40 682	228 314	1 397	1 397
Paiements de transfert	45 356	10 111	10 111	39 307	11 838	11 838
Autres subventions et paiements	3 495	63	63	3 462	2 533	2 533
Dépenses budgétaires totales	487 472	79 172	79 172	462 473	42 663	42 663